



Déclaration de boycott CTL n°1/2019 du 14/01/2019

Monsieur le Président,

Nouvelle année, mais encore une fois aucun changement ! L'examen des suppressions d'emplois ne fait pas l'objet d'un CTL distinct. Ce qui nous oblige à un boycott complet de ce CTL.

Sur la question des emplois, il est difficilement acceptable de lire que le volume des suppressions est en forte régression comme s'il était possible de s'en satisfaire. La DDFiP a payé un lourd tribut en volume sur les 10 dernières années. Le chiffre concernant la DGFIP, demeure très supérieur à la moyenne des suppressions dans le reste de la Fonction Publique d'État. Malheureusement, vous ne projetez jamais les charges qui sont en constante augmentation depuis plus de 10 ans.

L'intersyndicale boycotte le CTL de ce jour. Pour la seconde convocation, nous vous demandons que le point à l'ordre du jour sur le programme « zéro espèces » soit présenté pour avis et non pour information.